



CRPM CPMR

CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

8 AOUT 2007

NOTE TECHNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CRPM

LE FINANCEMENT DU LANCEMENT DU FORUM DES RESEAUX DE REGIONS DU MONDE (2008-2009)

OBJECTIFS ET CALENDRIER

Au cours des années 2008 et 2009 le Forum des Réseaux de Régions du Monde aura poursuivi plusieurs objectifs :

- L'acquisition d'une personnalité juridique ;
- Sa reconnaissance comme Organisation Intergouvernementale ayant un siège consultatif au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies (droit d'intervention et de proposition sans droit de vote) ;
- Son élargissement à d'autres membres (des organisations transnationales ou nationales de Régions) ;
- L'assistance à la naissance et/ou au développement d'organisations transnationales de Régions hors espace européen à partir de l'expérience réussie, menée depuis 30 ans, par des organisations européennes devenues les interlocutrices de l'Union;
- Le développement de coopérations plurilatérales entre des Régions européennes et des Régions d'autres continents avec le soutien des Agences des Nations Unies, de l'Union Européenne, de l'OCDE ainsi que d'autres organisations transnationales d'Etats en vue de contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces stratégies de développement décentralisées sont menées en particulier dans le cadre des politiques européennes de voisinage et de grand voisinage ainsi que dans le cadre des politiques extérieures de l'Union ;
- Le développement de propositions pour la mise en place d'instruments mondiaux, continentaux et nationaux de cohésion territoriale accompagnant la globalisation afin d'en tirer les bénéfices et d'en réduire les chocs asymétriques.

Dans les prochains mois cet agenda sera scandé par les étapes suivantes :

- Premier Bureau Exécutif du Forum à CapeTown les 24 et 25 août 2007 ;
- Présentation du Forum par une délégation de Présidents de Réseaux auprès des autorités des Nations Unies et de ses Agences (1^{er}-3 novembre 2007, NewYork) ;
- Séminaire scientifique conjoint PNUD-CRPM sur la relation entre « Globalisation et Développement Territorial » les 3 et 4 décembre 2007 à Lisbonne, avec le soutien de la Présidence semestrielle portugaise de l'UE, de l'OCDE et de l'Union Européenne ;
- Deuxième Convention Internationale pour une approche régionale du développement, à Tanger, à l'invitation du Royaume du Maroc, 12-14 mai 2008 ;
- Sommet des Régions du Monde pour le Développement Durable, à l'initiative du Network of Regional Governments for Sustainable Development (nrg4SD) et de la Région de Bretagne, à Saint-Malo (France), 28-31 octobre 2008.

LES BESOINS DE FINANCEMENT

Conformément aux décisions du Bureau Politique et de l'Assemblée Générale de la CRPM les efforts entrepris depuis 2006 pour faire émerger une capacité de participation et d'expression des Régions dans le cadre de la mondialisation ont été réalisés avec les ressources propres de la CRPM.

Le succès de la démarche entreprise, son accélération et ses développements nécessitent à moyen terme la création de ressources nouvelles et autonomes qui ne compromettent pas la vocation initiale des cotisations normales des Régions membres, à savoir : la défense et la promotion de leurs intérêts auprès des institutions de l'Union.

Un budget-type annuel du Forum pour les années 2008-2009 pourrait être le suivant :

- frais de personnel (un Secrétaire Général à temps partiel, une Directrice en charge des activités extra-européennes de la CRPM, un secrétariat, une fonction de communication à temps partiel) : 290.000€
- des frais fixes pour l'hébergement du Forum, sa gestion, et son fonctionnement : 50.000€
- des frais de déplacement : 70.000 euros
- des frais relatifs à la création et l'hébergement d'un site Internet dédié au Forum : 10.000€

soit 420.000 euros/an

ROLE DES REGIONS CRPM

Lors de sa première réunion à Cape Town fin août 2007 le Bureau Exécutif du Forum se saisira de cette question et devra établir des modalités de financement progressivement autonome. Il apparaît cependant difficile qu'une solution globale soit trouvée dès 2008. C'est pourquoi il est fait appel aux Régions membres de la CRPM les plus sensibles aux enjeux mondiaux afin qu'elles concourent, en 2008 et en 2009, au financement de cette organisation naissante. C'est ainsi qu'a pu naître et fonctionner la CRPM dans ses premières années (1973-1976).

Les Régions européennes ont là un rôle pionnier à jouer ; il est de leur intérêt que le phénomène régional se voit progressivement reconnu dans les instances de la gouvernance mondiale et que cette reconnaissance corresponde à leurs attentes et leurs besoins. Ceci ne pourra se faire que si les Régions définissent elles-mêmes, en toute indépendance et via leur propre expertise, ces attentes et besoins, en lien avec les Etats, les institutions internationales et l'ensemble des partenaires impliqués dans cette nouvelle mondialisation.

La CRPM a su faire ses preuves en tant qu'organisation visionnaire promouvant les intérêts de ses Régions au sein de l'Union européenne. Il est important que les Régions soient désormais présentes sur la scène internationale et mondiale, la CRPM souhaite y contribuer avec ses Régions membres.

La contribution budgétaire des Régions membres sera accompagnée de la mise en place d'une Commission « Mondialisation » au sein de la CRPM qui rendra compte des travaux du Forum, et consultera les Régions sur les opérations en cours et à venir. Cette commission réfléchira notamment sur les conditions d'une future cohésion territoriale à l'échelle mondiale et suivra la mise en place de programmes de coopération.